MA GRASSE

SLP FO

DECLARATION LIMINAIRE CTS – 13/06/2019

Monsieur le Président, Messieurs-dames les membres du comité technique,

Le 11 mars 2019, les agents étaient regroupés devant les portes de la Maison d'Arrêt de Grasse pour témoigner leur soutien et leur solidarité envers leurs 2 collègues de Condé-sur-Sarthe sauvagement agressés.

Vous n'avez pas trouvé meilleure réponse que des menaces de sanctions, alors mêmes que nos 2 camarades étaient encore hospitalisés. Vous vous êtes ainsi brillamment distingué des autres directeurs de la DISP de Marseille qui, dans leur grande majorité, ont apporté un soutien implicite à ce mouvement.
Vous avez préféré brandir les menaces de suspension et de retenues de trentièmes, tout en essayant de faire croire à vos agents que vous compreniez, malgré tout, leurs inquiétudes et leur colère.

Vous devez très certainement déplorer aujourd'hui la décision du Conseil Constitutionnel, en date du 10 mai 2019, qui interdit désormais d'appliquer de telles sanctions hors garanties disciplinaires. Depuis l'ordonnance de 1958, l'Administration, par le bras armé de ses Directeurs les plus zélés, pouvait sanctionner aveuglement... Aujourd'hui c'est terminé
Souvenez vous que cette victoire, historique pour les personnels pénitentiaires, c'est à **Force Ouvrière** que vous la devez.

Mais ce jour là, vous avez surtout témoigné le peu de respect et de considération que vous avez pour vos agents.
Ceux-là même qui précisément aujourd'hui maintiennent l'ordre au sein de votre détention et ce, avec un sous-effectif alarmant.
Ceux-là même sans lesquels vous seriez bien démuni pour faire fonctionner cet établissement... au point d'ailleurs de les menacer puisque vous ne pouviez vous abaisser à les supplier.
Ceux-là même qui cherchent en vain un peu de reconnaissance au sein de cette Administration... et ne la trouvent pas. Pas plus à Grasse qu'ailleurs, et peut-être même moins si l'on en juge par les bilans des CAP de mobilité successives et les multiples départs : démissions, détachements, disponibilités... tous les moyens sont bons pour quitter cette Administration, ou plus simplement pour fuir votre établissement.

Alors aujourd'hui, Force Ouvrière va vous rendre la politesse en refusant de siéger à ce CTS.

Le sort de vos surveillants semble bien peu vous préoccuper... contrairement à nous. C'est donc à leurs côtés que nous allons passer cette journée et pas aux vôtres.

Nous tenons à leur rendre cet hommage pour le travail qu'ils exécutent quotidiennement, dans des conditions dégradées mais toujours avec le même professionnalisme. Et nous avons une pensée émue pour nos 2 camarades de Condé-sur-Sarthe qui, une fois de plus, ont frôlé le drame mardi soir lors d'une énième prise d'otage.

Les représentants du bureau local Force Ouvrière